

**AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE SAINT-DENIS-L'ÎLE-SAINT-DENIS**

---

**RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE  
DU 26 SEPTEMBRE 2017 À SAINT-DENIS**

--

**COMPTE-RENDU**

**Sommaire**

1. PRÉAMBULE
2. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION
3. ÉCHANGES AVEC LA SALLE
4. CONCLUSION ET CLÔTURE

**1. PREAMBULE**

---

**1.1 - Le contexte de la réunion**

La phase de concertation sur le projet d'aménagement de la gare de Saint-Denis – L'Île-Saint-Denis a débuté le 11 septembre 2017. La réunion publique de Saint-Denis s'est tenue le mardi 26 septembre 2017, sur le parvis de la gare de Saint-Denis – L'Île-Saint-Denis de 18h45 à 20h45, sous une tente installée spécifiquement. Elle a réuni environ 60 participants.

**1.2 - Les intervenants**

**Michel RIBAY, Maire-adjoint de Saint-Denis en charge de « Énergie-Air-Climat - quartier Porte de Paris / Pleyel / Confluence » – pour le mot d'accueil.**

**Maître d'ouvrage, Île-de-France Mobilités – Direction des infrastructures, en tribune :**

- Gilles FOURS, Chef de la division Ferroviaire et Pôles
- Emilie CHARRUAU, chargée de projet
- Anne DESCOS, chargée de concertation

**Sylvain Michelin (directeur de projet Gare – Gares & Connexions) et Martine Berçot (Directrice de projet - SNCF Mobilités)** sont intervenus lors de la phase d'échange.

**1.3 - Les documents mis à la disposition des participants**

- Le document d'information A4 – 8 volets + coupon déjà affranchi.
- La fiche avis. 9 fiches avis ont été collectées dans le cadre de la réunion publique.

Une maquette représentant le projet de la mise en accessibilité de la gare porté par la SNCF a été mise à la disposition du public sous la tente.

## 1.4 - Le déroulé de la réunion publique

1. Introduction et mot d'accueil de M. Ribay
2. Présentation du projet par la maîtrise d'ouvrage, Île-de-France Mobilités
3. Temps d'échange avec le public
4. Conclusion de M. Ribay
5. Clôture de la réunion publique

## 2. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION

---

*Début de la réunion à 18h45.*

### 2.1 – Introduction

L'animateur a présenté le déroulé de la soirée et les intervenants présents en tribune.

#### **Mot d'accueil de Michel Ribay, Maire-adjoint de Saint-Denis**

A l'heure où le quartier connaît une mutation importante et devant une forte augmentation du nombre d'habitants et d'usagers de la gare, il signale qu'il est nécessaire d'entamer rapidement les travaux de rénovation. Il rappelle le soutien de la Ville et de Plaine Commune depuis 2006 au projet de mise en accessibilité de la gare et se réjouit de sa mise en œuvre. Il souligne que la Ville sera particulièrement attentive aux problématiques d'intermodalité, d'aménagement urbain et de services aux abords de la gare. Il indique que deux « éléments-clés » de ce projet ne sont pas encore financés : la rénovation du bâtiment voyageurs existant et la création d'un nouveau bâtiment voyageurs du côté ouest. Il rappelle les sujets de la concertation en cours et insiste sur le fait que l'accès à tous aux transports publics impose des déplacements sécurisés aux abords de la gare, ce qui nécessite de mettre rapidement un terme aux nuisances via notamment l'accueil d'une antenne de police nationale et la présence d'effectifs de police de proximité. Sur ce sujet la municipalité aura besoin de tous les acteurs : opérateurs de transports, police nationale... et insiste sur l'obligation de résultats partagés.

### 2.2 – Présentation

[Retrouvez la présentation diffusée en réunion publique en cliquant sur ce lien.](#)

Gilles FOURS, chef de la division Ferroviaire et Pôles au sein d'Île-de-France Mobilités, introduit la présentation en rappelant le contexte et les objectifs du projet.

Emilie CHARRUAU, chargée de projet au sein d'Île-de-France Mobilités, présente dans un premier temps les futurs aménagements visant à rendre la gare accessible dont les travaux, pilotés par SNCF, débiteront mi-2018. Elle présente ensuite le projet mis en concertation et les sujets relatifs à l'amélioration de l'intermodalité et de la qualité de services.

Anne DESCOS, chargée de concertation, rappelle les objectifs de la concertation et les prochaines étapes du projet.

L'animateur indique les objectifs du temps d'échange. Il ajoute qu'il est possible de faire connaître son opinion à la fois au travers des questions orales, qui seront prises trois par trois, et des fiches avis.

### 3. ÉCHANGE AVEC LA SALLE

Un habitant de L'Île-Saint-Denis indique son inquiétude face aux désagréments dont souffrent les abords de la gare (les barbecues notamment). Il rappelle avoir adressé différents courriers en ce sens. Il se plaint également de la fraude aux portiques.

Une habitante de L'Île-Saint-Denis, cycliste et à l'origine d'une association « Cyclolîle », relève le manque d'accès aux trains pour les vélos ainsi que le manque de stationnement vélos. Elle questionne la possibilité d'accéder à la gare depuis le bus 237.

Un habitant de Saint-Denis demande si des dépose-minute, ne gênant pas les bus 170, et des stationnements taxis sont prévus. Il demande si les locaux de l'antenne de police seront ouverts. Il demande si la pendule du parvis Est sera un jour réparée.

#### **Intervention de M. Ribay, maire-adjoint de Saint-Denis**

Il indique que toutes les remarques liées aux pratiques illégales sur le parvis et à la sécurité sont légitimes et précise que la gare doit être accessible et sécurisée. Il souligne le souhait de la Ville pour le maintien d'une antenne de police nationale à la gare et la nécessité que tous les acteurs concernés (police nationale, collectivités, opérateurs de transport, etc.) se mobilisent. Néanmoins, il insiste sur le fait que cela ne doit pas pour autant retarder la réhabilitation de la gare.

#### **La fraude aux portiques**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, explique que la fraude a un coût pour les opérateurs et l'autorité organisatrice des transports. Il est nécessaire de mettre en place le bon dimensionnement des équipes de contrôle pour empêcher la fraude ce qui est du ressort de la SNCF sur cette gare. La lutte contre la fraude est un fort enjeu pour Île-de-France Mobilités.

#### **La place des vélos**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités et Sylvain Michelin, Gares & Connexions, rappellent qu'il est difficile de permettre un accès aux trains pour les vélos au vu de leur très fort taux d'occupation, notamment aux heures de pointe. La montée des vélos ainsi que l'espace qu'ils occupent dans les trains entraîne des troubles dans les flux des voyageurs, ce qui a un impact négatif sur l'efficacité du système ferroviaire et sur la sécurité des flux. Ils précisent que l'ambition est plutôt de développer le stationnement vélos en gare, notamment avec le dispositif sécurisé Véligo.

#### **L'accès à la gare depuis les bus de L'Île-Saint-Denis**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, se dit favorable à interroger les cheminements vers la gare depuis l'arrêt de la ligne de bus 237.

#### **Les dépose-minute et les emplacements taxis**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que des déposes minutes seront créées des deux côtés de la gare mais insiste sur le fait qu'il est souvent difficile d'éviter que leurs usages ne soient détournés. Concernant les emplacements taxis, leur intérêt est à vérifier en fonction de la nécessité de l'activité.

#### **L'antenne de police**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, rappelle que M. Ribay, adjoint au Maire de Saint-Denis a d'ores et déjà répondu sur ce sujet. Concernant le projet porté par Île-de-France Mobilités, des dispositions seront prises pour accueillir une antenne de police. Mais, il rappelle que cette décision relève de la compétence du Ministère de l'Intérieur.

#### **La pendule du parvis Est**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique qu'il ne sait pas qui est l'entité en charge de son entretien.

Une habitante de Saint-Denis considère que la réponse sur l'accès aux trains pour les vélos n'est pas satisfaisante et qu'il était possible de le faire avant. Elle indique que les escaliers de la gare sont dangereux, que les quais doivent être plus confortables avec des abris pour la pluie notamment. Elle demande aussi pourquoi l'heure n'est plus indiquée dans les gares. Elle indique qu'il est nécessaire de faire attention aux choix de matériaux (sol gras, bois qui retient les mauvaises odeurs, etc.). Elle déplore aussi l'absence d'antenne de police et la saleté du parvis.

Un habitant du sud de L'Île-Saint-Denis indique prendre le train à la gare de Saint-Denis - L'Île-Saint-Denis mais regrette que le bus 237 ne soit pas considéré dans le périmètre du projet pour les cheminements vers la gare. Il précise aussi qu'il considère que les vélos doivent avoir accès aux trains et que le dénivelé du parvis est dangereux pour les vélos. Il déplore les matériaux utilisés sur les parvis qui ne sont pas agréables avec un vélo ou une valise. Il demande pourquoi ne pas positionner la nouvelle station du tramway T1 sous le pont ferroviaire.

Une habitante de Saint-Denis indique qu'elle considère que le vélo ne doit pas être la priorité dans les trains et que les voyageurs sont prioritaires. Elle pointe son sentiment d'insécurité lorsqu'elle rentre tard et demande que les tunnels d'accès aux voies soient vidéosurveillés et que la police soit plus présente. Elle regrette le manque d'accès pour les personnes qui sont chargées à la gare. Elle indique aussi que le service de vente de billets grandes lignes doit être conservé au regard de la population locale.

#### **L'accessibilité de la gare**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, explique les travaux qui seront prochainement réalisés par la SNCF dans l'enceinte de la gare et sur le parvis Est rendront la gare et les quais accessibles à tous. Le montant des travaux engagés est de 56 M€ ce qui est un investissement conséquent.

#### **Les matériaux**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, prend note de la nécessité de réfléchir au choix des matériaux et précise qu'il est nécessaire de bien étudier les inconvénients et les avantages de chacun. Il indique que les matériaux ne doivent toutefois pas être trop lisses pour éviter les usages comme le skateboard. Concernant la réfection du parvis dans le cadre de la mise en accessibilité, la SNCF indique que le choix des matériaux n'est pas encore fait.

#### **Le projet de déplacement de la station de tramway T1 (PACT T1)**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, rappelle que la station de tramway T1 actuelle n'est plus adaptée à sa fréquentation et doit être déplacée car son élargissement ne peut être réalisé sur le pont actuel. Il précise que, suite au déplacement de la station, le temps de correspondance entre le T1 et le T8 sera un peu plus long.

#### **La vidéosurveillance**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que des caméras doivent exister dans la gare.

#### **La vente de billets grandes lignes**

Gilles Fourt précise qu'Ile-de-France Mobilités n'a pas de contrat avec SNCF Voyages (qui a en charge les trains, hors Transiliens) et que le public doit donc directement s'adresser à cette entité de la SNCF pour disposer de plus d'informations sur le guichet de ventes de grandes lignes.

Un habitant du quartier Porte de Paris de Saint-Denis se dit surpris de la présentation faite du déplacement du tramway T1 et demande quelle est la coordination prévue entre les différents projets. Il demande aussi pourquoi ne pas créer un vrai bâtiment voyageurs sur le parvis ouest.

Un autre habitant de Saint-Denis demande si l'accès à la gare côté parvis Est sera fermé pendant les travaux et pourquoi l'information voyageurs est différentes selon les gares du RER D (notamment entre les gares de Saint-Denis et Maisons-Alfort).

Un habitant de Saint-Denis questionne les objectifs de chiffre d'affaires pour les commerces à développer autour de la gare. Il demande ce qui est prévu pour la signalétique touristique au vu de l'augmentation du nombre de touristes à la gare. Il demande si des protections acoustiques sont prévues dans le cadre du projet. Concernant les vélos, il demande s'il est envisageable de créer une piste cyclable entre Saint-Denis et Porte de la Chapelle.

#### **Le projet de déplacement de la station de tramway T1 (PACT T1)**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, rappelle que le déplacement de la station du tramway T1 s'inscrit dans le cadre du Plan d'Actions Coordonnées (PACT T1), sous maîtrise d'ouvrage de la RATP et qui vise la mise à niveau de la ligne en améliorant l'exploitation, le confort et l'accessibilité, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Une concertation sur le PACT T1 devrait être menée dans les prochaines semaines par la RATP.

#### **Le parvis ouest**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, explique que le projet a pour objectif de rendre le pôle gare « biface » avec la même qualité de services à l'ouest qu'à l'est. Or, la difficulté pour le côté ouest (parvis, bâtiment voyageurs) reste qu'il est en interface avec le projet de ZAC Confluence qui n'est pas encore défini. Actuellement, le permis du lot C1 est caduc car le promoteur n'a pu commercialiser l'immeuble. Quant au lot C2, il servira de base travaux durant les travaux de mise en accessibilité de la gare.

#### **La signalétique**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, concède que la signalétique est parfois « incompréhensible » mais il précise que la signalétique mise en place à terme dans le cadre du projet sera a minima d'une qualité identique à celle présente à la gare de Maisons-Alfort.

#### **Les commerces**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, répond qu'il n'y a pas d'objectif de chiffre d'affaires pour les commerces et qu'il existe un potentiel de développement aux abords de la gare.

#### **L'accueil touristique**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que l'amélioration de la signalétique est une 1<sup>ère</sup> réponse à la thématique touristique et que l'installation d'un accueil touristique dans la gare pourrait être questionnée dans le cadre du projet.

#### **Les protections acoustiques**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, précise que le projet ne prévoit pas de mesures acoustiques mais que l'aspect acoustique du tunnel de la rue du Port pourrait être étudié.

#### **La piste cyclable jusqu'à Porte de la Chapelle**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que ce sujet est hors du cadre du projet.

Un futur habitant de Saint-Denis demande si le projet intègre les navettes fluviales.

Un habitant du quartier de la gare déplore subir la pollution du parvis tous les jours et regrette l'absence de WC publics sur un lieu aussi fréquenté que la gare.

Une habitante de Saint-Denis, habitant à proximité de la gare, demande pourquoi ne pas proposer de WC dans le bâtiment voyageurs et précise que plusieurs sont nécessaires. Elle indique qu'une personne devrait y être consacrée pour l'entretien.

Un autre participant regrette la présence de rats aux abords de la gare.

#### **Intervention de M. Ribay, maire-adjoint de Saint-Denis**

Il partage le constat d'un manque de WC, pas uniquement à la gare, mais sur l'ensemble de la ville. Sur la question de l'aménagement du côté ouest de la gare, il insiste sur la nécessité du bon dimensionnement des espaces en tenant compte du développement du territoire impliquant une augmentation du nombre d'habitants et d'usagers de la gare.

Par ailleurs, il considère qu'il faut réétudier la question des navettes fluviales notamment dans le cadre des projets de développement comme les Jeux Olympiques et les Docks de Saint-Ouen. Concernant la piste cyclable jusqu'à la Porte de la Chapelle, il indique qu'une partie est d'ores et déjà en piste cyclable. Le vélo est une alternative à la saturation des transports. Pour lui, une piste jusqu'à La Défense pourrait présenter un intérêt.

#### **Les navettes fluviales**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, précise que les navettes fluviales ne sont pas envisagées dans le projet. La navigation sur le canal est compliquée compte tenu de la nécessité de passer des écluses ce qui rallonge les temps de parcours. Sur la Seine, l'expérience Voguéo n'a pas été renouvelée. Les différents projets étudiés pour un mode de transport sur la Seine ont échoué pour une question de manque d'attractivité.

#### **Les WC**

Gilles Fourt précise qu'Ile-de-France Mobilités s'est engagée à développer les toilettes dans les gares franciliennes. La création de WC sera donc prévue à la gare de Saint-Denis mais les conditions d'exploitation sont à questionner pour garantir la propreté sans qu'une éventuelle tarification dissuade de les utiliser.

Un habitant du quartier Lamaze regrette que le tunnel souterrain par lequel s'effectue actuellement l'accès aux quais depuis le bâtiment voyageurs ne figure pas sur la carte du projet, il demande quel sera son avenir. Il pointe également la dangerosité du quai 1 sur lequel circule des TGV.

Un participant indique qu'il est nécessaire de traiter la question de la sécurité dans le cadre du projet, avec des caméras notamment, pour que la gare soit un lieu de vie.

Une participante regrette que le projet ne soit pas plus ambitieux sur les aspects vélos et fluvial. Elle déplore que les habitants de Saint-Denis souffrent d'un manque d'accès aux services publics et demande le maintien de la vente de billets grandes lignes à la gare.

Une participante met en cause le système d'affichage peu adapté aux personnes âgées, et considère qu'il est nécessaire d'avoir des agents pour l'information en gare.

### **Les tunnels souterrains existants**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que les tunnels débouchant aujourd'hui dans le bâtiment voyageurs ne seront plus utilisés à terme, l'accès aux quais se faisant via le futur grand souterrain. Ils seront uniquement maintenus comme voie d'évacuation en cas d'incident.

Martine Berçot, SNCF Mobilités, explique la présentation des aménagements prévus dans le cadre du projet de mise en accessibilité. Elle rappelle que la largeur du nouveau tunnel sera de 10 mètres de large. Elle indique que les travaux n'auront pas d'incidence sur les accès à la gare. Les souterrains seront conservés tels qu'ils sont aujourd'hui pendant les travaux et ils seront ensuite remplacés par le nouveau à sa finalisation.

### **Une liaison directe jusqu'à la Défense**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, précise qu'une estimation rapide laisse penser qu'en vélo le temps de parcours serait d'environ une heure tandis que le prolongement du RER E à l'est permettra un accès en environ trente minutes. En navette fluviale, ce serait plus d'une heure ce qui est dissuasif pour des trajets quotidiens.

Une habitante revient sur les problèmes de sécurité. Elle juge néanmoins que le projet est un « beau » projet.

Un habitant regrette que les isolations phoniques ne soient pas prévues et que l'accessibilité de la gare aux voitures n'ait pas été évoquée.

### **L'accessibilité en voiture**

Gilles Fourt, Ile-de-France Mobilités, indique que des aires de dépose-minute seront prévues dans le projet des deux côtés de la gare mais que le stationnement à la journée grâce à un parking relais n'est pas prévu. Il rappelle que l'accessibilité des gares aux voitures n'est pas une priorité à Paris et en petite couronne et qu'il faut privilégier les rabattements en modes doux (à pied, en vélo) ou en bus. La situation est différente pour les gares en grande couronne.

## **4. CONCLUSION ET CLÔTURE**

---

M. Ribay, maire-adjoint de Saint-Denis invite le public à continuer à s'exprimer dans le cadre de la concertation via les modalités de participation proposées : la réunion publique du 4 octobre et le formulaire d'avis du site internet. Il conclut en rappelant la légitimité de disposer d'une antenne de police dans la 5<sup>ème</sup> gare francilienne.

L'animateur rappelle la date de la prochaine réunion publique le 4 octobre à la mairie de L'Île-Saint-Denis.

*Fin de la réunion à 20h45.*